

NOUVEAU PROJET : LES PLANTES DE TERRE DE BRUYERE



Une approche globale pour des labels à homologuer, espèce par espèce. Excellence Végétale inaugure une nouvelle méthodologie de travail qui peut ouvrir la voie de la qualité supérieure pour les petites productions.

Six millions de plantes concernées



Le marché français des Plantes de Terre de Bruyère est conséquent puisqu'il représente 60 millions d'euros pour 6 millions de plantes (Source FranceAgriMer 2014). Mais, la gamme des Plantes de Terre de Bruyère est large. Elle comprend des stars du jardin : Hortensia, Camélia, Rhododendron, Azalée, Magnolia, Bruyère et aussi des plantes au marché plus confidentiel : Piéris, Daphnés, Hamamélis...

Une nouvelle façon de travailler



Cette nouvelle section va inaugurer une façon différente de travailler. Pour des questions de rentabilité, il n'était pas possible de travailler, pendant trois ans, sur un projet limité à une espèce car les volumes concernés ne sont pas suffisants.

L'enjeu va consister, pour cette nouvelle section, à travailler sur un tronc commun. Cela peut être, par exemple, la sélection de variétés adaptées aux goûts et exigences des consommateurs et certifiées conformes, et le choix de techniques culturales garantissant un meilleur résultat (reprise, développement, adaptation). Dans un second temps, seront prises en compte les spécificités de chacune des espèces.

Bien sûr, pour le grand public, pas d'amalgame. Il n'est pas question de parler de Plantes de Terre de Bruyère Label rouge mais bien d'Hortensia Label Rouge, de Camélia Label Rouge...

Si cette façon de travailler fonctionne bien, elle pourra s'appliquer ensuite, pourquoi pas, au marché des petits fruits, par exemple.

Le programme



La section vient d'être créée et recense actuellement les entreprises de production susceptibles de participer. La distribution a déjà manifesté son intérêt.



Hydrangea involucrata 'Tokado Yama' (CP : G.Berthe)